VENTES A L'ENCAN.

uis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

NTE EN PARTAGE,

EUDI LE 11 JUIN,

priété Désirable du Troisième District.

618 rue Encampement coin Mauripas, et No 2050 rue Mauripas, contigu aux Fair Grounds.

E LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, juin 1904, à midi, à la Bourse des riétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 2 rue Commune, près Baronne, en vertu de nformément à un jugement rendu le 2 1901 et signé le 8 mai 1901 par l'Hon. St Paul, juge de la Cour Civile de Dis pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'affaire intitulée succession de Mme Ma Guerrier, No 64,522 du dossier de la te cour, à l'enchère publique il sera ven e propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les ses et améliorations qui s'y trouvent si tuées le Troisième District de cette ville, l'ilet No 1557 borné par les rues Encam nt, Mauripas, Fauvage et Floride, dési r la lettre B sur un devis fait par Geo rmas, voyer; ledit lot B forme l'encoi s des rues Encampement et Mauripas et rant (31) trente et un pieds, (11) onze s et (5) cinq lignes de face sur la rue m tement par (100) cent pieds de profon et est formé de la partie de devant du lot né par le No cinq sur un plan par A. To e le 6 avril 1886

s améliorations comprennent un cottage le en bois couvert en ardoises ayant quel cinq chambres, galerie sur le devant, ne hangar, etc. aussi une maison en bois le fond.

Un certain lot de terre ensemble avec les res et améliorations qui s'y trouvent, si lans le même District et ilet que le lot de ci-dessus décrit, désigné par la lettre C devis ci dessus mentionné et mesurant vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) lignes de face sur la rue Mauripas par cinquante trois pieds (11) onze pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes ilèles, et est formé des parties du fond des désignés par les Nos quatre et cinq sur un de A. Toledano ci dessus mentionné.

s améliorations comprennent un cot age le en bois couvert en ardoises, ayant quatre trois chambres, citerne hangar, etc. rmes et Conditions—Comptant. Les ac eurs devront assumer les taxes pour l'an courante, en plus et au dessus de leurs ères; un dépôt de 10 pour cent devant fait avec l'encanteur au moment de l'ad ication.

ntes de vente pardevant Robert Légier, dre, incluant les timbres du revenu intér r des E. U. aux frais des acquéreurs.

mai—11 12 19 26—juin 2 9 10 11

E. A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI, LE 12 JUIN

à 11 HEURES A. M.

Cottage Double Retiré,

s 3323-3425 rue Frere, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano,

Succession de Edouard Dugué.

64 671—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

AR E. A. CARRERE, Encanteur.—Bu reau, 806 rue Peridido, près Carondelet ERCREDI, le 12 juin 1901, à 11 heures M., à la Bourse des Propriétés Foncières e Nouvelle-Orléans, No 806 rue Peridido, e Carondelet dans le Premier District de e ville, en vertu de et conformément à un re en date et signé le 9 mai 1901 par m. Fred D King, juge de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Divi B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je ddera de vendre à l'enchère publique, la rété ci après décrite à savoir:

n certain lot de terre ensemble avec s les bâtisses et améliorations qui s'y vent situé dans le Sixième District de ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues Breslau, maintenant obertson, Toledano et Long, maintenant vet, désigné comme et No 24 de l'ilet No sur un plan fait par L. E. Pilié, voyer, et bée pour référence en l'étude de N. E. t, mesurant en cette ville, le dit lot mesu trente deux pieds (32) de face à la rue g, maintenant rue Freret, sur cent cin nte (150) pieds de profondeur entre lignes lèles.

s améliorations sont connues comme les 3323-3425 rue Freret comprenant un ge double retiré contenant 3 chambres, sur la façade et dans le fond de chaque citernes et hangar. La bâtisse dans le de la cour contenant 2 chambres et ci

rmes et conditions—Un tiers ou plus tant à l'option de l'acquéreur; la balance en un crédit en billets de un et deux spécialement garantis par hypothèque et de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt an de la date de l'adjudication, et toutes clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur umant les taxes dues et exigibles en 1901, ecera du prix de la vente et devant payer r les timbres du revenu intérieur des E. U. ctes de vente pardevant J. C. Henriques, aire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt tant de (200) vingt pour cent au ment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

2 mai—12 19 26—juin 2 9 11 12

acob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

UCCESSION DE THOMAS FARRELL.

o 3528—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

AR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, uin 1901, à midi, à la Bourse des Propri Foncières, No 840 rue Commune, en u d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommer, juge de la Cour Civile de District, ision D, daté et signé le 22 mai 1901, s l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés rès décrites, seront vendues aux enchères, lignes—

Une indivise moitié, partie, droit, titre t intérêt de en et à un certain lot de ter avec toutes les bâtisses et améliorations s'y trouvent situées en partie dans le mier et en partie dans le Sixième District ette ville, dans le triangle borné par les Derbigny, Josephine et Melpomène, dé par le No 2, de la portion triangulaire; ien de terre No 415 et mesurant 26 pieds ouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny ne profondeur de 100 pieds entre lignes èles.

Un certain lot de terre, avec les amé tions qui s'y trouvent, situé dans le Pre District de cette ville, dans l'ilet 753 pris dans les rues Palmyre, Pierce, Scott an ne, le dit lot est désigné par le No 32 esurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes re à la rue Palmyre sur 127 pieds et 5 es de profondeur entre lignes parallèles et mence à une distance de 100 pieds de oigt rues Palmyre et Pierce.

Un certain lot de terre, avec les améliora qui s'y trouvent, situé dans le Sixième rict de cette ville, dans l'ilet 655, bornée rue Willow, (autrefois Martin) Cadiz, erline et Clara, désigné par le No 24, et rant 31 pieds de face à la rue Willow, mençant à un point 93 pieds de distance e coin rue des Willow et Cadiz par profondeur de 110 pieds entre lignes èles.

Un certain lot de terre avec toutes les lorations qui s'y trouvent situé dans le ème District, dans l'ilet 259 compris dans rues Spain (autrefois Huttième), Camp, Joliet et Cohn, désigné par le No 19, ne surant 25 pieds de face sur la rue e par une profondeur de 100 pieds entre s parallèles.

Un certain lot de terre avec les améliora s qui s'y trouvent situé dans le pre district dans l'ilet 823 borné par les rues atrick Baudin, Olympia et D'Hémécourt, ent par le No 21 et mesurant 24 7 pouces 1 ligne de face à la rue St ick par 100 pieds de profondeur entre s parallèles

Un certain lot de terre avec les améliora tions qui s'y trouvent, situé dans le Pre District, dans l'ilet No 752, borné par les Scott Boudin, Banks et Pierce, ledit lot est gné par le No 22 et mesurant 21 pieds 11 es et 5 lignes de face à la rue Scott sur profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 es entre lignes parallèles.

ndition—Un tiers ou plus comptant la nce, en un et deux ans portant 8 0[0 rêt par an de la date de la vente jus à paiement garanti par lien de vendeur et e les autres clauses de sécurité, 5 pour honoraires d'avocats en cas de procès. uéreur devant assumer les taxes de ville Etat pour l'année 1901 un dépôt de 10 cent requis pour garantir la vente.

te de vente incluant les timbres du reve guerre pardevant J. D. Taylor, notaire frais des acquéreurs.

B. Roeser Jr. avocat.

mai—26—juin 2 9 16 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Résidence commerciale de choix et placement en propriétés dans le premier et le quatrième district.

Buvette prospérante No 1125 rue Ste-Marie, coin Camp.

Résidence No 1123 rue Ste-Marie, près de la rue Camp.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1023 et 1025 rue Richard, entre les rues Magasins et Constance.

Deux résidences doubles à deux étages, Nos 1450 et 1452 et 1454 et 1458 rue Annonciation, entre les rues Robin et Race.

Magasin en briques à trois étages, Nos 218 et 220 rue Poydras, entre les rues Fulton et Nouvelle Levée.

Magasin à deux étages, No 511 rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette.

Cottage élevé No 1007 avenue Jackson à l'encoignure de la rue Constance.

CAROLINE AMELIA MILLER vs les mineurs MAY MAUD MILLER et autres, No 62,237, et succession de NICHOLAS MILLER et femme.

No 61,795 consolidé, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 20 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1900 et signé le 25 juin 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et un ordre signé le 17 mai 1901 homologuant une assemblée de famille tenue 14 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division A absent pour cause de maladie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° No. 1125 RUE STE MARIE AU COIN DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasins et Felicité, désigné comme lot No. 1, formant l'encoignure des rues Ste. Marie et Camp et mesurant à peu près quatorze pieds, quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, cent pieds de face sur la rue Camp, quatre vingt pieds de profondeur sur le côté vers la rue Magasins, et à peu près soixante et onze pieds, dix pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite contenant au rez de chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2°—No. 1123 RUE STE-MARIE PRÈS DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasin et Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds onze pouces plus ou moins de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussé, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, veranda sur le devant de la maison; le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reisenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente six pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12 00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa autrefois Pacanier, désigné comme ilet No 45, lot No 11, sur un plan dressé par J. Community, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds trente pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages contenant au rez-de chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond hangar, citerne, etc., dans la cour. Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escalier dans le fond, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et banquette sont pavées en briques, les maisons louées $18 et $20 par mois respectivement

5°—Nos 1454 et 1458 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Race, Chippewa (autrefois Pacanier), désigné comme ilet No 35, lot No 12, sur un plan dressé par J. Community, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Annonciation, par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles, faisant face sur une allée pour l'usage commun dudit lot et autres.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages, contenant au rez de chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escaliers dans le fond salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc., dans la cour.

Le premier étage contenant quatre chambres, escalier cabinet, escaliers dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

la banquette sont pavées en briques, les maisons se louent pour $18 00 et $20 00 par mois respectivement.

6°—Nos 218 et 220 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée et Lafayette, lequel lot est désigné par le No 2 sur un devis marqué A et annexé à un acte exécuté le 13 mai 1852 pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant vingt deux pieds onze pouces et quatre et deux cinquièmes de lignes de face sur la rue Poydras, vingt trois pieds, cinq et deux cinquièmes de lignes de largeur sur la ligne dans le fond, et soixante huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages et est occupé par J. L. Beer & Co., le rez-de-chaussée est pavé en ciment et contient une grande chambre et bureaux, escalier, ouverture dans le plancher, etc. Le premier et le second étages sont occupés comme entrepôt.

7°—No 511 RUE FULTON

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Fulton, Nouvelle-Levée et Lafayette et mesurant vingt trois pieds six lignes de face à la rue Fulton sur à peu près quarante six pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur, faisant partie d'un lot de terre, No 4, sur un plan connu comme le plan de J. A. Beards, certifié par H. Grant, voyer, daté le 12 janvier 1852 et déposé dans l'étude dudit Cenas, notaire.

Les améliorations comprennent en entrepôt en briques à deux étages et est occupé par J. L. Beer & Co. Les rez-de-chaussé est en ciment; cette propriété ensemble avec le numéro 20 rue Poydras se loue à $75.00 par mois sans bail.

8°—No 1007 AVENUE JACKSON.

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Constance (autrefois Live Oak), Joséphine et Magasins, mesurant quatre-vingts pieds de face sur la dite rue Jackson, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face sur la rue Constance entre lignes parallèles; la dite portion de terre formant l'entier des lots numéros 9 et 10 et une portion du lot numéro 8 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, voyer, date le 3 novembre 1844, et déposé pour référence en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire.

Les améliorations comprenant un superbe cottage élevé avec rez-de-chaussé et deux étages dans le fond avec mansarde: le rez-de-chaussé contenant buanderie, chambre à bain, et magasin de dépôt etc. La maison contenant galerie sur le devant, vestibule de dix pieds au centre, grand salon, salle à manger, lavoir, office, grand vestibule de réception, trois chambres à coucher, et quatre chambres, vestibule et cabinet dans la mansarde, les deux étages dans le fond contenant sur chaque étage une galerie, 2 chambres et vestibule dans le fond. La maison est en bon état, ayant le gaz partout. Toutes les principales chambres dans la maison sont richement tapissées et finies; la maison est entourée de pelouses et de parterre de fleurs la cour contenant hangar, deux citernes, entrée pour voitures, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs payables en un et deux ans garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue divisées en coupons pour satisfaire les intérêts respectifs des co-propriétaires en sec et portant intérêt au taux de 8 0[0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et de 1901, et les timbres de revenu conformement à l'ordre de la cour un dépôt comptant de 10 0[0 requis au moment de l'adjudication, actes de vente par devant Fred Zengel, notaire aux frais des acquereurs.

Buck, Walshe & Buck et Charles Théard, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Cottage Double en Bois Nos 4856 et 4858 Camp, encoignure Upperline.

Succession de Catherine Buber ou Hoover.

No 34 896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 mai 1901, et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilège, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de C. Stringer ancien notaire en cette ville, le dit lot No 5 formant l'encoignure des rues Camps et Upperline et mesurant 28' plus ou moins de face à la rue Camp sur cent vingt et un pieds de profondeur et façade sur la rue Upperline, et 44' de largeur dans le fond et 120 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Lyon.

Les améliorations comprenant une résidence cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, citerne dans la cour; sur le lot du fond est une maison à deux chambres avec citerne et avec entrée sur la rue Upperline; le tout se loue pour $18 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 19 1 et faisant un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Bulliière Rouen, notaire.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Meyer, veuve décédée de Isaac Levi, No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée vérandah, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, vérandah, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'annexe au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe volaillage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0[0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et assumer toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année courante au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dépôt de dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant FELIX J. DREYFOUS, Esq., notaire public

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6 f

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hogdson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 509 Rue Ste Marie.

Cottage Double, 511 et 513 Rue Ste Marie.

Succession de Wm Smith et de sa femme, Lucy Smith.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 64,728 signé le 8 mai 1901 dans l'affaire de la succession de William Smith et de sa femme, Lucy Smith, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Fulton et Rousseau, et connu comme ilet No 33, sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette, le dit lot étant désigné par le No 16 et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste Marie sur cent vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Les améliorations consistent d'un cottage simple No 509 rue Ste Marie, ayant trois chambres et dépendances et le cottage double 511 et 513 rue Ste-Marie ayant de chaque côté cinq chambres et bâtisse dans le fond avec 2 chambres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1901 et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour l'exécuteur.

16 mai—16 19 26—juin 2 9 16 20

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA Bâtisse en briques

A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résidence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bien construite bâtisse en briques à trois étages, connue comme le Restaurant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyani No 63,377—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez-de-chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture. Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, offices et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et a le gaz partout, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Petre, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat notaire, le 2 juin 1883, mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargie de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot à une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez-de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour dîner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette, au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc. et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, architecte annexé à un acte de vente pardevant A. G. La Pice, notaire le 7 mars 1894 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans représentés par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypothèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs, pardevant Bernard C. Shields, notaire.

Samuel L. Gilmore, avocat.

12 mai—12 18 19 26—juin 2 9 16 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ARTICLES DE MAISON,

Consistant de un Piano Schmer, Argenterie, Meubles Antiques, Faïence, Livres, Portraits et Ornements,

LUNDI, le 3 Juin 1901.

Succession de Caroline H. Curtius.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI, le 3 juin 1901 à 11 heures A. M. sur les lieux, No 1121 rue Première, entre les rues Magasins et Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. N. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 64,816, signé le 21 mai 1901, dans l'affaire de la succession de Caroline H. Curtius, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 mai—24 26—juin 2 3

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Bâtisse Equitable. Placement Superbe

—POUR—

CAPITAL

—DANS—

L'ENCOIGNURE ENVIABLE

—DES—

Rues Carondelet et Gravier,

EN FACE DE LA

Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans

—Et de la—

Banque Nationale de l'Union,

L'emplacement central et de choix

POUR LES

PRINCIPAUX INTERETS DU COMMERCE,

Rapportant Un Magnifique Revenu.

Mme Mary M. Grove, Exécutrice Testamentaire, Et Al.,

—VERSUS—

Mme Laura A. Gidney Et Al.

No 64,592—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 20 JUIN 1901.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprenant deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussé et bureaux aux étages supérieures.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignées par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 25 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 82 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2 et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet 86 pieds 3 pouces 2 lignes de